

Maître d'ouvrage :  
Préfecture du Pas-de-Calais



PPR approuvé le :

Plan de Prévention des  
Risques Naturels Inondation (PPRI)  
Vallée de la Hem  
APPROBATION



Communes de :  
AUDREHEM, BONNINGUES LES ARDRES, CLERQUES, HOCQUINGHEN, LICQUES,  
LOUCHES, REBERGUES, TOURNEHEM SUR LA HEM ET ZOUAFQUES

Planche 1/2 ZONAGE REGLEMENTAIRE

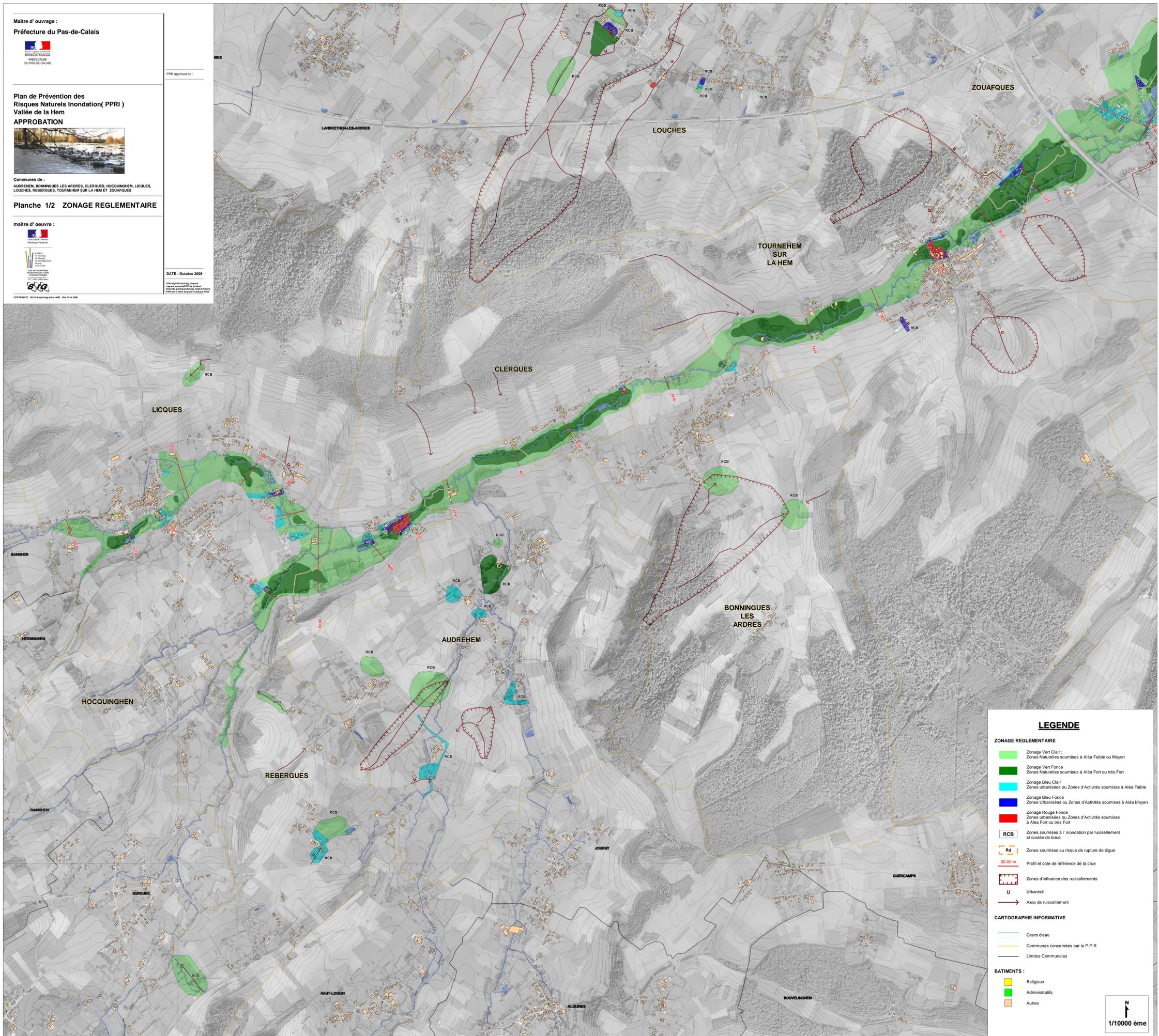
maître d'oeuvre :



DATE : Octobre 2009

Intégration au PPR, réalisé  
dans le cadre de la mise à  
jour du PPR de la Vallée de la Hem  
Préfecture du Pas-de-Calais

COPYRIGHT : IGS Géomatique 2001 - IGS Paris 2004



### LEGENDE

**ZONAGE REGLEMENTAIRE**

- Zonage Vert Clair : Zones Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
- Zonage Vert Foncé : Zones Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
- Zonage Bleu Clair : Zones urbanisées ou Zones d'Activités soumises à Aléa Faible
- Zonage Bleu Foncé : Zones Urbanisées ou Zones d'Activités soumises à Aléa Moyen
- Zonage Rouge Foncé : Zones urbanisées ou Zones d'Activités soumises à Aléa Fort ou très Fort
- RCB : Zones soumises à l'inondation par ruissellement et coulée de boue
- Rd : Zones soumises au risque de rupture de digue
- 00.00 m : Profil et cote de référence de la crue
- Zones d'influence des ruissellements
- U : Urbanisé
- Axes de ruissellement

**CARTOGRAPHIE INFORMATIVE**

- Cours d'eau
- Communes concernées par le P.P.R
- Limites Communales

**BATIMENTS :**

- Religieux
- Administratifs
- Autres

N  
1/10000 ème